



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

RAPPORT ANNUEL

2021 - 2022

heritagetrust.on.ca/fr

Produit par :

Fiducie du patrimoine ontarien
10, rue Adelaide Est
Toronto (Ontario)
Canada M5C 1J3

Pour obtenir d'autres exemplaires du présent rapport annuel et de plus amples renseignements sur la Fiducie du patrimoine ontarien, ses programmes, ses événements et ses publications, veuillez consulter heritagetrust.on.ca/fr ou communiquer avec Marketing et Communications :

Fiducie du patrimoine ontarien
10, rue Adelaide Est, bureau 302
Toronto (Ontario)
M5C 1J3

ATS : 711 416 325-5000
Courriel : marketing@heritagetrust.on.ca
Site Web : heritagetrust.on.ca/fr

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2022
© Fiducie du patrimoine ontarien, 2022

Produit par la Fiducie du patrimoine ontarien (un organisme du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture de l'Ontario).

Also available in English.

Numéro de la Convention Poste-publication 1738690

SEO
En anglais : ISSN 1916 -3703 (Online)
En français : ISSN 1916 - 3711 (En ligne)

ISBN 0-7794-5434-0

03/22

Photo : Destination Ontario.

Connectez-vous dès aujourd'hui à l'adresse heritagetrust.on.ca/connecter.

Suivez-nous sur les médias sociaux

 [@Fiduciedupatrimoineontarien](https://www.facebook.com/Fiduciedupatrimoineontarien)  [@ONheritage](https://twitter.com/ONheritage)

 [@onheritage](https://www.instagram.com/onheritage)  [@ontario-heritage-trust](https://www.linkedin.com/company/ontario-heritage-trust)

Ontario 

 FIDUCIE DU
PATRIMOINE
ONTARIEN

Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Table des matières

Message du président et de la directrice générale	4
Orientation stratégique	6
Conseil d'administration de 2021-22	9
Points saillants 2021-22	10
Donateurs	15
Partenaires	18
Rapport de la vérificatrice indépendante et états financiers	20

Message du président et de la directrice générale

La Fiducie du patrimoine ontarien (FPO) est un organisme public rattaché à la Commission, un propriétaire, un intendant, un bailleur, un exploitant d'entreprise, un exploitant d'attractions, un partenaire en conservation et un chef de file du secteur. Nous sommes une entreprise opérationnelle dotée d'un modèle de gestion éprouvé et d'une base de revenus diversifiée. La Fiducie se montre pertinente et performante dans ses activités : les contribuables de l'Ontario, ses commanditaires, ses donateurs et ses bailleurs de fonds en ont pour leur argent.

En 2021-2022, les travaux de la Fiducie ont fait progresser les priorités du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (MIPSTC), y compris la protection des ressources du patrimoine culturel, la promotion de l'histoire de l'Ontario et l'appui au tourisme local. Notre travail s'est inscrit dans la réalisation d'un résultat final à deux volets : d'une part, une croissance économique vigoureuse et, d'autre part, un patrimoine culturel qui tient bon et témoigne de la diversité et de la vigueur des collectivités de l'Ontario. Toujours en 2021-2022, malgré les effets de la COVID-19 qui perdurent, nous avons su réorienter nos efforts pour concevoir des expériences publiques en ligne bien accueillies, dont notre programme populaire Portes ouvertes Ontario et nos activités pour les éducateurs et les élèves. Notre équipe s'est également employée à assurer la sécurité du public, de nos biens et de nos importantes collections, et à soutenir nos partenaires partout en Ontario.

De toute évidence, nos programmes et nos partenariats d'une vaste portée en Ontario ont mis la Fiducie en position particulièrement favorable lorsqu'il a fallu, en 2022-2023, diriger et soutenir la reprise économique et culturelle dans les secteurs de la culture et du patrimoine. Nous avons donné l'exemple, en ce sens que nous avons mis en valeur et adopté des modes de gestion novateurs et que notre apport s'est en outre étendu à la prestation d'espaces et de possibilités à nos partenaires pour leur permettre de fonctionner et de croître au cours de la relance après la pandémie et au-delà.

En 2021-2022, la Fiducie a :

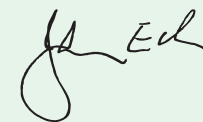
- maintenu l'accès aux programmes culturels et patrimoniaux, ce qui s'est traduit par la participation de 480 125 personnes à nos sites et programmes ainsi que 8 950 981 mentions dans les médias sociaux en lien avec notre programmation de Portes ouvertes Ontario;
- accru le nombre d'abonnés à ses comptes de réseaux sociaux pour les faire passer à 25 289 (en hausse de plus de 18 % par rapport à 2020-2021);
- continué de mettre à contribution 85 % des municipalités ontariennes et de nombreuses communautés autochtones;
- enregistré plus de 65 % de ses revenus bruts annuels, ce qui a permis de donner une stabilité économique aux secteurs de la conservation des biens culturels et du patrimoine;
- contribué à la qualité de vie des Ontariens et appuyé la vigueur économique de nombreuses populations à l'échelle locale et régionale;
- favorisé la lutte contre le racisme et la promotion de la diversité par une interprétation inclusive de l'histoire ainsi que la tenue d'activités et d'événements de nature commémorative.

Cette croissance de notre fonds d'administration découle directement de l'entente entrée en vigueur le 2 septembre 2021 et que la Fiducie a conclue en vue de céder à Metrolinx (un apparenté) un bien patrimonial, situé à Toronto (Ontario), moyennant des produits de 54,992 M\$. La cession a été dirigée par décret.

De plus, la Fiducie a conclu une entente distincte, à l'époque avec le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport, dans laquelle sont énoncées certaines affectations en lien avec les sommes en question. Au total, on consacrera 24 M\$ au financement d'acquisitions de biens patrimoniaux et à l'appui aux initiatives d'autres parties prenantes au gouvernement qui dirigent la création et l'entretien de monuments commémoratifs, là où se trouvaient jadis les pensionnats. Ces affectations sont consignées en tant que produits dans le fonds grevé d'affectations de l'état des résultats d'exploitation. Le montant restant de 30,992 M\$ doit servir à appuyer les opérations courantes de la Fiducie – y compris sans s'y limiter l'acquisition de nouveaux biens patrimoniaux et l'entretien des biens patrimoniaux actuels – et est consigné en tant que produit dans le fonds d'administration de l'état des résultats d'exploitation.

Au cours de l'exercice suivant, ce financement passera au fonds grevé d'affectations de la Fiducie.

Fort de l'appui d'une équipe dévouée et compétente de professionnels du domaine du patrimoine, de membres distingués de notre conseil d'administration, de partenaires, de bailleurs de fonds et de bénévoles, la Fiducie continue d'incarner aux yeux de la population ontarienne l'excellence en matière de patrimoine.



John Ecker

Président du conseil d'administration, Fiducie du patrimoine ontarien



Beth Hanna

Directrice générale, Fiducie du patrimoine ontarien

Orientation stratégique [2020-23]

Notre mandat

La Fiducie du patrimoine ontarien a pour mandat de conserver, d'interpréter et de faire connaître le patrimoine de l'Ontario aux quatre coins de la province. Véritable centre d'expertise, la Fiducie est l'intendant et le fiduciaire du patrimoine dans l'intérêt de la population de l'Ontario. Elle est chargée de conserver le patrimoine culturel, naturel, matériel et immatériel important à l'échelle provinciale, d'interpréter l'histoire de l'Ontario, de mettre à l'honneur la diversité de la province et de sensibiliser les Ontariennes et les Ontariens à son importance dans notre société. [Loi sur le patrimoine de l'Ontario, L.R.O. 1990].

Notre vision

Faire de l'Ontario un endroit où nous conservons, valorisons et faisons connaître les lieux, les paysages, les histoires, les traditions et les récits qui incarnent notre patrimoine, dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

Notre mission

- Faire preuve d'excellence en matière de conservation et d'intendance des lieux, des paysages, des objets, des traditions et des récits.
- Enrichir l'exposé de faits, engager le dialogue et permettre à la diversité de se manifester dans la population et les lieux de l'Ontario.
- Mettre en commun les connaissances et le savoir-faire et favoriser l'interprétation de nos histoires et de notre patrimoine au quotidien.
- Entretenir des liens enrichissants de part et d'autre avec les partenaires actuels et établir des liens constructifs avec de nouveaux partenaires.

Nos valeurs

1. Conception intégrée de la conservation

- Conservation et intendance du patrimoine culturel, naturel, matériel et immatériel selon une conception intégrée.
- Rôle central de la conservation du patrimoine en vue d'une intendance fructueuse de l'environnement et dans la création de localités durables et résilientes.
- Mise en valeur des paysages liés à la mémoire, aux récits, aux traditions et aux langues en tant que ressources patrimoniales irremplaçables d'importance culturelle.

2. Respect et inclusion

- Représentation inclusive des nombreuses facettes du patrimoine provincial qui témoignent de notre diversité et de notre complexité.
- Découvertes, réflexions et savoirs qui sont alimentés par le patrimoine culturel, favorisent la réconciliation et l'appartenance culturelle et nous permettent de mieux nous connaître.

3. Inspiration et innovation

- Capacité du patrimoine de nous inspirer, de stimuler notre créativité et de nous inciter à léguer aux générations futures des connaissances, des récits et des histoires, ainsi qu'un milieu culturel authentique et diversifié.

4. Coopération et collaboration

- Liens enrichissants de part et d'autre dans le cadre de partenariats nouveaux ou en cours avec des organismes.
- Établissement de partenariats pour étoffer et raffermir la capacité de conservation dans les localités.

5. Bien public

- Planification globale et viable au service du bien public et à même d'inculquer un esprit d'appartenance, d'identité citoyenne et de permanence.
- Habilitier les partenaires et particuliers afin qu'ils deviennent des protagonistes de la conservation au sein de leur localité.

Thèmes stratégiques [2020-23]

Guider

- Manifester une conception globale, innovante et intégrée en matière de conservation.
- Promouvoir la pertinence et l'importance d'une connaissance commune à multiples facettes de notre passé et de notre présent et, par ricochet, révéler et célébrer en quoi elle peut inspirer notre avenir.
- Collaborer, élargir des partenariats et consolider ceux-ci pour renforcer les capacités des localités en matière de conservation.
- Engager le dialogue et étoffer l'exposé de faits à propos du patrimoine de l'Ontario.
- Transformer l'interprétation en Ontario du lien entre la conservation du patrimoine, la viabilité de l'environnement, la stimulation économique et l'identité des localités.
- Tisser des liens avec les communautés autochtones en vue d'appuyer la protection et la célébration de leur patrimoine et de leur identité.

Conserver

- Assurer activement l'intendance des terres, des paysages culturels et des ressources culturelles; protéger, conserver et faire connaître la valeur des lieux et des paysages.
- Faire montre de modèles éprouvés de fonctionnement et d'exemples de revitalisation.
- Promouvoir activement les sites de la Fiducie à titre d'espaces propices à l'expression artistique et à la mise en valeur des industries et des productions culturelles.
- Soutenir l'utilisation et la vitalité des arts, des métiers et des compétences en matière de conservation.

Conscientiser

- Donner à tout le monde l'occasion d'apprendre, que ce soit par la visite de nos sites, la participation à nos programmes, la consultation de notre site Web ou la lecture de nos publications.
- Célébrer et faire connaître la diversité du patrimoine matériel et immatériel de l'Ontario.
- Étoffer l'exposé de faits par l'intégration de l'histoire de toutes les périodes.
- Déterminer, sauvegarder et promouvoir la valeur immatérielle des traditions et des récits.
- Créer, au moyen de nos biens, de nos programmes et de nos partenariats, des possibilités de conscientisation et des expériences liées aux programmes culturels de qualité exceptionnelle.

Inspirer

- Mobiliser de nouveaux destinataires par l'attention prêtée à la diversité des programmes et des possibilités.
- Inviter la population ontarienne à faire connaître, à valoriser et à célébrer les exposés de faits complexes dont nous avons hérité.
- Mettre au point notre environnement numérique de façon à relater, au moyen de nouvelles méthodes dynamiques, les récits de l'Ontario et à élargir le nombre de destinataires mobilisés.
- Établir et entretenir des liens pour donner de l'ampleur à notre travail en partenariat et, de ce fait, accroître les réalisations en collaboration.
- Offrir aux jeunes des programmes et des possibilités de perfectionnement professionnel pour cultiver leur participation et leur enthousiasme à l'égard du patrimoine et des arts.
- Faire montre de la pertinence de nos partenariats, du rapport entre eux et de leur utilité.

Exceller

- Établir des partenariats et des collaborations et apporter une diversité de compétences, de ressources et de points de vue à l'égard d'initiatives névralgiques.
- Investir dans l'expérience vécue par nos visiteurs.
- Faire prendre davantage conscience du travail et des réalisations de la Fiducie.
- Consolider la ténacité financière et organisationnelle, prendre modèle sur la réutilisation après adaptation et saisir les occasions d'entrepreneuriat.
- Satisfaire à des normes élevées et aux pratiques exemplaires en matière de gouvernance, de gestion financière, d'entrepreneuriat, de viabilité et d'obligation de rendre compte.
- Faire montre d'une culture organisationnelle empreinte de diversité, d'inclusion, de respect et de professionnalisme.
- Promouvoir l'innovation et la créativité ainsi que la responsabilité sociale et environnementale.

Conseil d'administration [2021-22]

Les membres du conseil d'administration sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Voici les membres qui ont siégé au conseil d'administration de la Fiducie du patrimoine ontarien durant l'exercice 2021-2022.

John Ecker (Whitby)

Du 23 juillet 2020 au 18 avril 2022

Eileen Costello (Toronto)

Du 2 avril 2020 au 9 avril 2023

Richard Hall (Port Colborne)

Du 12 novembre 2020 au 12 novembre 2023

Zygmunt Janecki (Kitchener)

Du 6 août 2020 au 6 août 2023

Stephen Pellegrini (Kettleby)

Du 10 décembre 2020 au 10 décembre 2023

Patricia Hellingman (Hamilton)

Du 11 février 2021 au 11 février 2024

Mandy Nwobu (Toronto)

Du 11 février 2021 au 11 février 2024

Frederick Robbins (Whitchurch-Stouffville)

Du 11 février 2021 au 11 février 2024

Rudy Santos (Toronto)

Du 18 février 2021 au 18 février 2024

Bob Taylor-Vaisey, Vice-Chair (Scarborough)

Du 4 mars 2021 au 4 mars 2024

Heather White (Oshawa)

Du 4 mars 2021 au 4 mars 2024

Linda Pabst (Canton de King)

Du 8 avril 2021 au 8 avril 2024

Points saillants [2021-22]

Le succès de la Fiducie repose sur l'examen continu et approfondi de son mandat prescrit par la loi, de la façon dont elle s'en acquitte et des raisons pour lesquelles ce mandat compte aux yeux de la population ontarienne. La Fiducie tient à s'acquitter de son mandat partout en Ontario, à rationaliser ses dépenses et à élargir sa base de revenus.

Voici ce que la Fiducie a réalisé en 2021-2022 :

- Elle a tiré parti de la vaste portée de sa programmation et de ses partenariats en Ontario pour diriger et appuyer la relance économique et culturelle continue dans les secteurs de la culture et du patrimoine.
- Elle a collaboré avec 85 % des municipalités de l'Ontario et renforcé la collaboration établie avec les communautés autochtones par la protection des terres et des servitudes, la prestation de programmes éducatifs, le soutien aux commodités culturelles et le renforcement de la capacité de conservation.
- Elle a collaboré avec les historiens à la promotion de l'inclusivité par l'actualisation de la terminologie et de l'historiographie dans le cadre de son Programme des plaques provinciales, à la fois emblématique et de longue date.
- Elle a accru de 5 % la participation de la population comparativement à l'exercice précédent (2020-2021), pendant lequel on a lancé avec succès le programme Portes ouvertes Ontario en ligne, au moyen duquel le public, tant au Canada qu'à l'étranger, a bénéficié pour la première fois d'un accès virtuel aux attractions patrimoniales de l'Ontario. En 2022, la Fiducie a enregistré 528 126 visites sur le Web représentant 940 663 pages consultées.
- En 2021-2022, dans le cadre du programme Portes ouvertes Ontario, on a affiché une croissance de 20 % du public, inauguré 50 autres sites, appuyé 60 autres articles dans les médias et attiré 863 000 mises à contribution en ligne.
- La Fiducie a élargi l'accès du public au bulletin « Questions de patrimoine » et la participation à celui-ci par sa migration vers un format en ligne distinct – un site Web autonome affilié au site de la Fiducie – consacré à la promotion des exposés de faits sur la conservation, de l'inclusion culturelle et des récits en lien avec le patrimoine.
- Elle a organisé en novembre 2021 une causerie en ligne avec Edward Burtynsky, ce qui a contribué aux initiatives de promotion du divertissement en Ontario. Au cours de cette causerie révélatrice, intitulée « ANTHROPOCÈNE : The Human Epoch » et inspirée de ce qu'il a constaté en 40 ans par rapport aux changements que connaît la planète, le photographe et cinéaste Edward Burtynsky a demandé aux participants de songer à ce qui anime le genre humain et à l'avenir de la Terre. La conférence a été suivie d'une séance de questions-réponses animée par Nahlah Ayed (qui anime aussi l'émission « Ideas » à la radio de la CBC). La diffusion subséquente à l'échelle nationale de cette causerie à l'émission de réputation internationale « Ideas » à la radio de la CBC et sur des balados a permis de joindre 1 000 000 auditeurs supplémentaires dans les mois qui ont suivi.
- Elle a maintenu le travail en partenariat avec la Première Nation non cédée des Chippewas de Nawash pour protéger et gérer conjointement les terres qui font partie d'un espace culturel autochtone appelé Nochemowenaing. Ces terres, écologiquement fragiles, revêtent un caractère sacré aux yeux des Anishinaabe. Des fouilles archéologiques ont permis de mettre au jour des caractéristiques et des zones considérables au chapitre de l'activité culturelle sur une période de 2 000 ans et de récupérer 5 000 artefacts. Par leur gestion du site en collaboration, la Fiducie et la Première Nation susmentionnée permettent aux Anishinaabe d'y accéder pour des motifs d'ordre culturel.
- Elle a entrepris d'importantes initiatives de concert avec des populations sous-représentées, ce qui a permis d'étoffer l'exposé de faits culturels de l'Ontario. Fait à souligner, la Fiducie a travaillé aux récits en collaboration avec les universités Algoma et Shingwauk (Shingwauk Kinooomaage Gamig) dans le contexte du Programme des plaques provinciales pour commémorer le Shingwauk Residential Schools

Centre (SRCS). De plus, elle a conclu des ententes de cogestion avec la Première Nation crie de la Moose et la Première Nation Chippewa de Nawash afin de protéger les sites patrimoniaux importants aux yeux de ces communautés.

- En 2021-2022, la Fiducie a également lancé des processus de planification de l'acquisition de sites archéologiques importants aux yeux de nombreuses communautés autochtones.
- Elle a étoffé la base de données infonuagique de ses collections, de conception récente (en 2021), par la création d'un site Web accessible au public pour que celui-ci ait accès aux autres artefacts et photographies d'ordre culturel et archéologique et qui sont nouvellement accessibles par milliers.
- Elle a conçu et lancé des initiatives publiques de conscientisation, lesquelles ont permis aux Ontariens de communiquer leur point de vue sur le patrimoine au moyen des plateformes de médias sociaux, du site Web, des programmes d'interprétation et du bulletin « Questions de patrimoine » de la Fiducie. En 2021-2022, la Fiducie a fait l'objet de 4 122 522 mentions dans les médias sociaux.
- Elle a fait la promotion du savoir entourant la conservation et les modèles de réutilisation après adaptation, les projets de démonstration et les registres en ligne.
- Elle a donné accès à ses sites pour appuyer les entrepreneurs des industries du patrimoine, du tourisme et de la culture, dont les auteurs, les musiciens, les cinéastes et les producteurs.
 - o En 2021-2022, sans déroger aux protocoles de lutte contre la pandémie, le Centre des artistes en résidence Doris McCarthy a accueilli la poète Cassandra Myers, le peintre et sculpteur Shahrzad Amin, l'artiste multidisciplinaire Lamis Hagag (en compagnie d'artistes invités), et le cinéaste Ryan McKenna (en compagnie d'artistes invités).
 - o Malgré les précautions liées à la pandémie et la volatilité économique, les tournages de films ont permis à la Fiducie de générer des revenus de plus de 120 000 \$. Il y avait moins d'artistes réputés dans la liste de cette année, mais la ferme Scotsdale, le Centre du patrimoine ontarien, l'école Enoch Turner et la maison George-Brown ont accueilli plusieurs projets dignes de mention, dont la populaire série télévisée « Umbrella Academy », pour laquelle on s'est servi d'immenses tentes afin de faciliter les mesures de sécurité liées à la COVID, et les miniséries télévisées « The Most Dangerous Game », pour lesquelles il y a eu des prises de vue à l'intérieur et à l'extérieur du 10, rue Adelaide (le Centre du patrimoine ontarien), transformé en 41^e poste de police des services policiers de New York.

Biens

- 4 351 hectares (environ 10 751 acres) de terres culturelles ou naturelles protégées grâce à un droit de propriété de la Fiducie et 3 093 hectares (plus de 7 642 acres) de terres culturelles ou naturelles protégées par des servitudes de la Fiducie.
- 200 biens appartenant à la Fiducie (25 du patrimoine culturel et 175 du patrimoine naturel) dans 49 municipalités.
- des servitudes de conservation détenues sur biens patrimoniaux ayant un intérêt provincial important (200 du patrimoine culturel et 82 du patrimoine naturel) dans 110 municipalités.
- 934 515 artefacts archéologiques et plus de 25 000 artefacts culturels ayant un lien avec les biens gérés et interprétés appartenant à la Fiducie.
- Depuis 1956, à la suite de recherches, la Fiducie a créé et dévoilé 1 285 plaques provinciales.

Retombées névralgiques

- De nouvelles ententes de cogestion avec la Première Nation crie de la Moose et la Première Nation non cédée des Chippewas de Nawash afin de protéger les sites patrimoniaux qui revêtent de l'importance aux yeux de ces communautés, de bonifier l'inventaire des artefacts à caractère archéologique et culturel mis à la disposition du public et d'étoffer l'exposé de faits relatif à l'inclusion et à la diversité culturelle du patrimoine ontarien.

- Une collaboration établie entre le Programme des plaques provinciales de la Fiducie, le Collège Algoma et la Shingwauk Kinooamaage Gamig pour faire progresser concrètement la planification de la commémoration du Shingwauk Residential Schools Centre (SRCS) en tant que lieu historique national, au moyen d'une plaque actualisée qui présente un compte rendu reformulé de façon inclusive à propos de l'importance du lieu et dont la divulgation était prévue en septembre 2022. Grâce à ce partenariat, on a fait progresser le projet visant à étoffer l'exposé de faits du patrimoine ontarien par la prise en compte du point de vue des populations traditionnellement en marge.
- La Fiducie du patrimoine ontarien amorce ses activités en vue de préserver l'héritage d'un important contributeur à la culture des Noirs en Ontario. Pour ce faire, elle se lance dans le processus complexe consistant à redésigner le « site historique de la Case de l'oncle Tom » par la mention « Musée Josiah Henson de l'histoire des Afro-Canadiens ». La Fiducie a amorcé le travail avec le milieu local, conçu des plans de mise en œuvre et pris des mesures supplémentaires afin que les visiteurs du site soient prêts pour la nouvelle désignation prévue en 2022-2023. Voilà qui réaffirme l'objectif de la Fiducie, à savoir veiller à ce que le patrimoine que nous protégeons et les récits que nous relatons puissent dépeindre avec respect, exactitude et authenticité les peuples ayant habité l'Ontario.

Prix du lieutenant-gouverneur pour réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien

Chaque année, en collaboration avec le bureau du lieutenant-gouverneur, la Fiducie reconnaît les contributions exceptionnelles à la conservation du patrimoine, à la viabilité environnementale et à la biodiversité, ainsi qu'au patrimoine culturel et naturel. Les Prix du lieutenant-gouverneur pour réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien sont décernés aux particuliers, aux groupes et aux localités qui ont su le mieux manifester des qualités de leadership, d'engagement, d'ingéniosité, de retombées favorables aux localités et de normes élevées de conservation.

Prix du lieutenant-gouverneur pour l'ensemble des réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien

Ces prix visent à souligner l'apport bénévole exceptionnel des particuliers à leur localité, à leur région ou à leur province en matière de conservation du patrimoine culturel ou naturel sur plus de 25 ans de service.

- Jean Haalboom
- Robert Kearns
- William Thompson
- Zig Misiak

Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations des jeunes en matière de conservation du patrimoine ontarien

Ce prix reconnaît les particuliers dont l'apport à la préservation du patrimoine culturel ou naturel de l'Ontario s'est révélé des plus exceptionnels. De plus, les lauréats de prix individuels reçoivent la bourse Jeunes leaders du patrimoine, parrainée conjointement par la Fiducie du patrimoine ontarien et Canada-Vie.

Prix individuels

- Briana Zhong
- Jusleen Mehta
- Natalie Wowk
- Ranya Oumar Issa

Prix collectifs

- Programme Frontline de la Credit Valley Conservation Authority (2020-2021).
- Ressources générales en matière de justice sociale.
- Le projet réconciliation (STOLEN, AZHEN).

Prix du lieutenant-gouverneur pour l'excellence en matière de conservation du patrimoine ontarien

Ce prix reconnaît les particuliers, les groupes et les organisations dont les réalisations liées à la préservation du patrimoine culturel ou naturel de l'Ontario se sont révélées des plus exceptionnelles par l'achèvement d'un projet en particulier.

- La réutilisation après adaptation du bâtiment du réseau d'aqueduc F.M. Woods de Guelph.
- L'album photo « The Remnants of Mid-Century Toronto » (Les vestiges du Toronto du milieu du siècle).
- La réutilisation après adaptation de la centrale électrique des Parcs du Niagara.
- Le documentaire « North Was Our Canaan: Exploring Sandwich Town's Underground Railroad History » (Le Nord était notre Canaan : À la découverte de l'histoire du chemin de fer clandestin de la ville de Sandwich).
- La restauration de la salle paroissiale, à Prescott.
- La revitalisation du pavillon Oculus, à Toronto.
- La restauration du Collège University de Toronto et les améliorations de son accessibilité.

Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations communautaires en matière de conservation du patrimoine ontarien

Ce prix souligne les réalisations communautaires exceptionnelles en matière de conservation du patrimoine.

- Le programme « Awakenings » de la ville de Toronto
- La série de films « REEL History » du Craighleith Heritage Depot
- Le projet « The Freedom Project » mené au Heritage Hall par la Guelph Black Heritage Society

Prix Thomas Symons pour l'engagement en faveur de la conservation

Ce prix souligne l'apport exceptionnel d'un particulier au service de la conservation du patrimoine ontarien durant toute sa carrière.

- Shannon Prince

Membres du jury du Programme des artistes en résidence Doris McCarthy en 2021-2022

- Clare Ross, présidente, Ontario Society of Artists
- Siobhan O'Connor, directrice associée, Writer's Union of Canada
- Sandy Saad, conservatrice, galerie Doris McCarthy (UTSC)
- Ilene Sova, titulaire de la chaire en dessin et peinture contemporains (Université de l'EADO)

Membres du jury du Programme des artistes en résidence Doris McCarthy en 2021-2022

- Lindsay Benjamin, spécialiste du patrimoine culturel, WSP
- Cheryl Blackman, directrice générale par intérim, Culture, Ville de Toronto
- Dima Cook, associée principale, EVOQ Architecture
- Kim Gavine, directrice générale, Conservation Ontario
- Esmond Lee, artiste et architecte
- Krista McCracken, historienne publique et consultante
- Deon Singh, lauréat en 2019 de la bourse Jeunes leaders du patrimoine

Donateurs et partenaires

Donateurs, bailleurs de fonds et commanditaires

La Fiducie du patrimoine ontarien remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont consacré du temps et des efforts, ou qui lui ont versé des dons cette année.

Aird & Berlis LLP, Toronto

Richard M. Alway, Toronto

Daniel Atkinson, Belleville

Jean M. Augustine, Toronto

Hong Geon Bae, Toronto

Robert D. Bagshaw, Ajax

Brian Beattie, Toronto

Geoff Best, Ottawa

Robert H. Black, Ottawa

Mitch Bouchard, Ottawa

Lisa S. Bowen, Toronto

Mary Bowyer, Toronto

Matthew Breaw, Mississauga

Rhonda Bridger, Hastings

Lytton Patrick Brown, Toronto

Brian Caines, Ottawa

Canada Life, London

Entente Canada-Ontario sur les services en français

Ruth Cathcart, Toronto

Catherine Chiba, Vancouver

CI Investments, Toronto

Miriam Clavir, Vancouver

Jennifer Clements, Barrie

Dianne Clipsham, Toronto

Susan Collett, Toronto

Jill Cook, Dresden

John F. Coombs, Toronto

Ruby Y. Cruz, North York

Frances D'Alessandro, Woodlawn

Bryan P. Davies, Toronto

Tom Deacon, Toronto

Paul Dempsey, Mississauga

Destination Ontario

Lynne D. DiStefano, Toronto

Dianne Domelle, Thornhill

James Dow, Ottawa

Downtown Toyota, Toronto

Greg Eamon, Burritt's Rapids

John E. Ecker, Whitby

Elementary Teachers' Federation of Ontario,
section locale de Limestone, Kingston

Kae Elgie, Waterloo

Amber Ellis, Toronto

Enoch Turner Schoolhouse Foundation, Toronto

Aaron Fenton, Toronto

Leila Fiouzi, Picton

Julie Flaczynski, Hamilton

Colleen Fleming, St. David's

Friends of Fulford Place Association, Brockville

Claudine Fung, Mississauga

Karen Lynn L. Fydenchuk, Toronto

Fondation de la ceinture de verdure

Richard Hall, Toronto

Scott Hand, Lenox

Beth Hanna, Toronto

The William and Nona Heaslip Foundation, Toronto

Patricia Hellingman, Hamilton
Bree Hoppe, Toronto
Barbara Horvath, Caledon
Zalimoon Hosein, Brampton
Joseph H. Howard, Waterloo
Gerald Hunt, Toronto
Jackman Foundation, Toronto
Zyg Janecki, Kitchener
J D Strachan Construction Limited, Newmarket
Karen Kaplan, Toronto
Wayne Kelly, Toronto
David Kinnear, Whitby
June Kinniburgh, Whitby
London Community Foundation, London
David Longworth, Ottawa
Barbara Maann, Creemore
Bruce Macgregor, Toronto
Chris MacNaughton, Grimsby
Lissa Manganaro, Toronto
Sarah McCabe, North York
Tina McCracken, Ajax
Harvey McCue, Ottawa
Nancy C. McFadyen, Toronto
Susan Mcilquham, Little Current
Donald B. McKay, Owen Sound
W.D. McKeough, Blenheim
Mark McLennan, Woodstock
Ministère des Industries du patrimoine, du sport, du
tourisme et de la culture – Programme Expérience Été
Denis Mealha, Burnaby
Ian R. Moore, Toronto
Richard Moorhouse, Toronto
Janet Morris, Halifax
Linda Neumayer, Toronto
Colin Old, Washago
Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario
Kithmini Palihapitiya, Kleinburg

Parcs Canada (Programme de partage des frais des lieux
historiques nationaux), Gatineau
Stephen Pellegrini, King
Anna A. Petrescu, Toronto
Suzanne Pierson, Picton
Harold M. Povilaitis, Toronto
Susan Ratcliffe, Guelph
RBC Foundation, Toronto
Fondation RBC, Gestion de patrimoine, Toronto
Isabel Reid, York
Larry W. Richards, Toronto
Angela Rose, Schomberg
Donald P. Ross, Markham
Rudy Santos, Toronto
Robert Saunders, Toronto
Mike Sawchuck, Pickering
Bonny Sawyer, London
Wendy Shearer, Guelph
William (Bill) J. Shearing, Morrisburg
Ivor M. Simmons, Toronto
Jennifer Singh, Scarborough
Donna Smith, Niagara Falls
Susan Smith, St. Catharines
Mark Stoliker, Belleville
Christine Symons, Peterborough
Regan Takenaka, Toronto
Bob Taylor-Vaisey, Scarborough
Groupe Banque TD – La promesse Prêts à agir, Toronto
Conseillers en placements privés de Gestion de patrimoine
TD, Toronto
Kerry Thompson, Milton
Toronto Foundation, Toronto
Unexpected Virtual Tours, Decatur
Urban Strategies Inc., Toronto
Starr Waddington, Nobel
Caroline Walker, Bayside
Heather White, Oshawa
Ken White, Burlington

Darene Yavorsky, Kincardine
Jeunesse Canada au travail
Et tous les donateurs qui souhaitent garder l'anonymat.

Partenaires [2021-22]

Université Algoma	Portes ouvertes en ligne à Chatham-Kent
Collège Algonquin	Portes ouvertes en ligne à Elora et Fergus
Architectural Conservancy of Ontario	Portes ouvertes en ligne à Guelph
Architectural Conservancy of Ontario, section de Cobourg et East Northumberland	Portes ouvertes en ligne à Halton Hills
Architectural Conservancy of Ontario, section de London	Portes ouvertes en ligne à Hamilton
Borderland Pride	Portes ouvertes en ligne à Innisfil
Bruce Trail Conservancy	Portes ouvertes en ligne à Kawartha Lakes
Building Roots	Portes ouvertes en ligne à Kingston
Caledon Countryside Alliance	Portes ouvertes en ligne à Lincoln
Caledon Hills Bruce Trail Club	Portes ouvertes en ligne à London
Musée canadien du canot	Portes ouvertes en ligne à Markham
Société canadienne des peintres en aquarelle	Portes ouvertes en ligne à Mississauga
Musée de Chatham-Kent	Portes ouvertes en ligne à Mississippi Mills
Première Nation non cédée des Chippewas of Nawash	Portes ouvertes en ligne à Niagara Falls
Ville de Hamilton	Portes ouvertes en ligne à Niagara-on-the-Lake
Ville d'Ottawa	Portes ouvertes en ligne à North Bay
Ville de Toronto	Portes ouvertes en ligne à Péninsule de Bruce Nord
Ville de Windsor	Portes ouvertes en ligne à Oakville
Community Heritage Ontario	Portes ouvertes en ligne à Oshawa
Conservation Halton	Portes ouvertes en ligne à Ottawa
Conservation Ontario	Portes ouvertes en ligne à Oxford-Ingersoll
Couchiching Conservancy	Portes ouvertes en ligne à Peterborough
Credit Valley Conservation	Portes ouvertes en ligne à Prescott et Russell
Première Nation de Curve Lake	Portes ouvertes en ligne à Quinte West
Destination Ontario	Portes ouvertes en ligne dans le comté de Simcoe
Portes ouvertes en ligne à Amherstburg	Portes ouvertes en ligne à St. Catharines
Portes ouvertes en ligne à Aurora	Portes ouvertes en ligne à Stratford
Portes ouvertes en ligne à Barrie	Portes ouvertes en ligne à Thunder Bay
Portes ouvertes en ligne à Belleville	Portes ouvertes en ligne à Timmins-Porcupine
Portes ouvertes en ligne à Brampton	Portes ouvertes en ligne à Toronto
Portes ouvertes en ligne à Brockville et sa région	Portes ouvertes en ligne à Trent Hills
Portes ouvertes en ligne à Burlington	Portes ouvertes en ligne à Vaughan
	Portes ouvertes en ligne dans la région de Waterloo
	Portes ouvertes en ligne à Whitby

Portes ouvertes en ligne à Whitchurch-Stouffville	Ministère des Affaires francophones
Portes ouvertes en ligne à Windsor	Ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture
Galerie Doris McCarthy	Ministère des Affaires autochtones
Dresden Virtual History Group	Ministère des Richesses naturelles et des Forêts
Société agricole de Dresden	Première nation des Mississaugas of the Credit
Dry Stone Canada	Office de protection de la nature de la vallée de la Mississippi
Bénévoles du Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden	Première Nation crie de la Moose
Enoch Turner Schoolhouse Foundation	Société d'histoire multiculturelle de l'Ontario
EVOQ Architecture	Municipalité d'Algonquin Highlands
Fleming College School	Municipalité de Chatham-Kent
Friends of Coal Shoal	Musée de l'histoire du Nord
Friends of Fulford Place Association	Musée de Windsor
Friends of the Macdonell-Williamson House/ Les Amis de la maison Macdonell-Williamson	National Historic Sites Alliance of Ontario
Friends of Scotsdale Farm	Fiducie nationale du Canada
Ganaraska Region Conservation	Commission de l'escarpement du Niagara
Gouvernement du Canada (Parcs Canada)	Commission des parcs du Niagara
Grand River Conservation Authority	Norfolk Field Naturalists
Halton-Peel Woodlands and Wildlife Stewardship	Office de protection de la nature de la vallée de Nottawasaga
Association des résidents de Hudson Point	Université de l'EADO
Nation huronne-wendat	Bureau du lieutenant-gouverneur de l'Ontario
Infrastructure Ontario	Ontario Black History Society
Josiah Henson Museum and Park (Maryland)	Ordre des pharmaciens de l'Ontario
Kawartha Conservation Authority	Ontario Créatif
Kingston Field Naturalists	Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario
Lake of the Woods Historical Society	Ontario Heritage Planners Network
Lake Simcoe Region Conservation Authority	Ontario Land Trust Association
Land Conservancy of Kingston, section de Frontenac, Lennox et Addington	Association des musées de l'Ontario
Barreau de l'Ontario	Ontario Nature
Les Amis Duff-Baby	Parcs Ontario
Comité de sélection des Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien	Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario (servitude de conservation de biens du patrimoine culturel)
Mennonite Archives of Ontario	Perth Seniors Fellowship
Nation métisse de l'Ontario	Région de Peel
Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels	Office de protection de la nature de la vallée de la Rideau
	Nation Ojibway de Saugeen
	Sœurs de l'Institut Jeanne d'Arc

Six Nations de Grand River
Six Nations Polytechnic (Brantford)
South Nation Conservation Authority
Commission des parcs du Saint-Laurent
Église anglicane St. Mary's (comité des archives), Richmond Hill
Réseau d'action communautaire (RAC) de la haute-ville de Sudbury
Galerie Doris McCarthy, Université de Toronto à Scarborough
Ontario Society of Artists
Thunder Bay Field Naturalists
Galerie d'art Tom Thomson
Office de protection de la nature de Toronto et de la région
Ville de Kirkland Lake
Ville de Lincoln
Ville de Perth
United States National Park Service – Network to Freedom
Université de Toronto
Office de protection de la nature de la rivière Thames supérieure
Willowbank School of Restoration Arts
Writers' Union of Canada
WSP
Région de York



10, rue Adelaide Est
Toronto (Ontario) M5C 1J3

Téléphone : 416-325-5000
Télécopieur : 416-325-5071
www.heritagetrust.on.ca/fr/

Le 28 juin 2023

Responsabilité de la direction en matière de rapports financiers

Les états financiers ci-joints de la Fiducie du patrimoine ontarien ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et leur contenu incombe à la direction. La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, particulièrement lorsque la comptabilisation des opérations de la période en cours ne peut être effectuée avec certitude qu'au cours d'une période ultérieure. Les états financiers ont été préparés comme il se doit en fonction d'un seuil raisonnable d'importance relative et des renseignements disponibles jusqu'au 28 juin 2023.

La direction maintient un système de contrôles internes conçu pour fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que de l'information financière fiable est disponible en temps opportun. Ce système comprend des politiques et procédures officielles ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit une délégation de pouvoirs adéquate et la séparation des responsabilités.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction s'acquitte de ses obligations en matière de rapports financiers et de contrôle interne. Il examine et approuve les états financiers.

Les états financiers ont été audités par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. La responsabilité de celui-ci consiste à exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers sont présentés fidèlement et conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de la vérificatrice indépendante figurant aux pages suivantes précise l'étendue de l'examen et de l'opinion de la vérificatrice générale.

Beth Hanna,
Directrice générale

Paul Dempsey
Directeur, Services opérationnels généraux



Rapport de l'auditeur indépendant

À la Fiducie du patrimoine ontarien

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Fiducie du patrimoine ontarien (la « Fiducie »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats d'exploitation, de l'évolution des soldes des fonds, des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Fiducie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fiducie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Fiducie a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fiducie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de

s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fiducie;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fiducie à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fiducie à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale adjointe,

Susan Klein, CPA, CA, ECA

Toronto (Ontario)
Le 28 juin 2023

Fiducie du patrimoine ontarien État de la situation financière

(en milliers de dollars)

Au 31 mars

	Fonds d'administration		Fonds grevés d'affectations		Fonds de dotation		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs								
Actifs à court terme								
Trésorerie et équivalents [note 2 (a)]	30 261	821	4 504	6 291	-	-	34 765	7 112
Placements à court terme [note 2 (b)]	-	-	1 070	1 963	-	-	1 070	1 963
Comptes débiteurs [note 6]	605	1 602	520	1 238	-	-	1 125	2 840
Charges payées d'avance et stocks	36	118	2	-	-	-	38	118
Total des actifs à court terme	30 902	2 541	6 096	9 492	-	-	36 998	12 033
Placements à long terme [note 2 (c)]	-	-	33 209	6 084	11 741	12 110	44 950	18 194
Immobilisations [note 4]	237	293	183	50	-	-	420	343
	31 139	2 834	39 488	15 626	11 741	12 110	82 368	30 570

Passif et soldes de fonds

Passif à court terme


Comptes créditeurs et frais courus [note 6]	1 746	1 875	316	158	-	-	2 062	2 033
Dépôts et produits reportés	304	112	-	2	-	-	304	114
Avantages sociaux futurs [note 5]	41	56	-	-	-	-	41	56
Total du passif à court terme	2 091	2 043	316	160	-	-	2 407	2 203
Avantages sociaux futurs [note 5]	598	514	-	-	-	-	598	514
Total du passif	2 689	2 557	316	160	-	-	3 005	2 717

Soldes des fonds

Grevés d'affectations externes [note 3]	-	-	35 448	10 549	9 311	9 311	44 759	19 860
Grevés d'affectations internes	-	-	4 370	4 662	1 811	1 809	6 181	6 471
Caisse de réserve en vertu de la loi	-	-	-	-	750	750	750	750
Non affectés	28 470	240	-	-	-	-	28 470	240
	28 470	240	39 818	15 211	11 872	11 870	80 160	27 321
Cumul des gains (pertes) de réévaluation	(20)	37	(646)	255	(131)	240	(797)	532
Total des soldes de fonds	28 450	277	39 172	15 466	11 741	12 110	79 363	27 853
Engagements [Note 13]	31 139	2 834	39 488	15 626	11 741	12 110	82 368	30 570

Voir les notes afférentes aux états financiers


Président


Trésorière

Rapport annuel 2021-2022 24

Fiducie du patrimoine ontarien État des résultats d'exploitation

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars

Produits

Subventions

Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport

Fonctionnement

Immobilisations

Projets spéciaux

Autres [note 6]

Droits de location et de permis

Revenus de placements [note 6]

Collecte de fonds et commandes d'entreprise

Trésorerie

Autres produits

	Fonds d'administration		Fonds grevés d'affectations		Fonds de dotation		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
3 809	9 446	-	-	-	-	-	3 809	9 446
-	-	2 960	2 241	-	-	-	2 960	2 241
11	18	50	50	-	-	-	61	68
44	42	275	593	-	-	-	319	635
1 396	955	-	-	-	-	-	1 396	955
414	89	759	669	-	-	-	1 173	758
48	48	206	313	-	-	-	254	361
20	7	-	-	-	-	-	20	7
5 742	10 605	4 250	3 866	-	-	-	9 992	14 471

Charges [note 9]

Biens et collections de la Fiducie

Opérations des centres d'affaires

Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux

Administration

3 090	3 408	3 161	2 268	-	-	-	6 271	5 676
2 329	2 807	88	17	-	-	-	2 417	2 824
1 944	1 952	366	549	-	-	-	2 310	2 501
1 139	1 164	8	9	-	-	-	1 147	1 173
8 502	9 331	3 643	2 843	-	-	-	12 145	12 174

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges, hormis les produits de la cession de biens patrimoniaux

(2 760)	1 274	607	1 023	-	-	-	(2 163)	2 297
---------	-------	-----	-------	---	---	---	---------	-------

Produits de la cession de biens patrimoniaux [note 7]

30 992	-	24 000	-	-	-	-	54 992	-
--------	---	--------	---	---	---	---	--------	---

Excédents (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice

28 232	1 274	24 607	1 023	-	-	-	52 839	2 297
--------	-------	--------	-------	---	---	---	--------	-------

Voir les notes afférentes aux états financiers

Rapport annuel 2021-2022 25

Fiducie du patrimoine ontarien
État de l'évolution des soldes des fonds
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars

		2022					
		Grevés d'affectations internes pour la dotation \$	Grevés de la caisse de réserve en vertu de la loi \$	Grevés d'affectations externes \$	Grevés d'affectations internes \$	Non affectés \$	Total \$
9 311		1 809	750	10 549	4 662	240	27 321
—		—	—	24 899	(292)	28 232	52 839
—		2	—	—	—	(2)	—
9 311		1 811	750	35 448	4 370	28 470	80 180
(131)		—	—	(593)	(53)	(20)	(797)
9 180		1 811	750	34 855	4 317	28 450	79 383

Solde au début de l'exercice
Excédents (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice
Transferts entre fonds [note 11]

Cumul des gains (pertes) de réévaluation
Solde à la fin de l'exercice

		2021					
		Grevés d'affectations internes pour la dotation \$	Grevés de la caisse de réserve en vertu de la loi \$	Grevés d'affectations externes \$	Grevés d'affectations internes \$	Non affectés \$	Total \$
9 311		1 809	750	9 469	3 569	116	25 024
—		—	—	1 137	(114)	1 274	2 297
—		—	—	(57)	1 207	(1 150)	—
9 311		1 809	750	10 549	4 662	240	27 321
240		—	—	148	107	37	532
9 551		1 809	750	10 697	4 769	277	27 853

Solde au début de l'exercice
Excédents (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice
Transferts entre fonds [note 11]

Cumul des gains (pertes) de réévaluation
Solde à la fin de l'exercice

Voir les notes afférentes aux états financiers

Rapport annuel 2021-2022 26

Fiducie du patrimoine ontarien
État des gains et des pertes de réévaluation

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars

	2022	2021
	\$	\$
Cumul des gains (pertes) de réévaluation au début de l'exercice	532	(400)
Gains réalisés	(22)	(17)
Gains non réalisés (pertes)	(1 307)	949
Cumul des gains (pertes) de réévaluation à la fin de l'exercice	(797)	532

Voir les notes afférentes aux états financiers

Fiducie du patrimoine ontarien

État des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars

	2022	2021
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	52 839	2 297
Éléments n'ayant aucun effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	125	65
Variations du fonds de roulement hors trésorerie lié au fonctionnement		
Comptes débiteurs	1 715	(1 655)
Charges payées d'avance et stocks	80	(11)
Comptes créditeurs et frais courus	29	568
Dépôts et produits reportés	190	(64)
Augmentation (diminution) des avantages sociaux futurs	69	(115)
Trésorerie provenant des activités de fonctionnement	55 047	1 085
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(202)	(296)
Trésorerie affectée aux activités d'investissements en immobilisations	(202)	(296)
Activités d'investissement		
Produit tiré des placements	99 302	7 889
Achat de placements	(126 494)	(6 106)
Trésorerie provenant des (affectée aux) activités d'investissement	(27 192)	1 783
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	27 653	2 572
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	7 112	4 540
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	34 765	7 112
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Trésorerie	3 679	5 772
Équivalents de trésorerie	31 086	1 340
	34 765	7 112

Voir les notes afférentes aux états financiers

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

au 31 mars 2022

Objet de l'organisme

La Fiducie du patrimoine ontarien [la « Fiducie »], établie en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, L.R.O. 1990 en tant que mandataire de Sa Majesté du chef de l'Ontario, tient à préserver, à protéger et à promouvoir le patrimoine de l'Ontario. Pour ce faire, elle reçoit, garde en fiducie et administre des dons de biens et d'articles patrimoniaux importants à caractère historique, architectural, archéologique, récréatif, esthétique, naturel et panoramique. Elle donne des conseils techniques et un appui financier aux particuliers, aux organismes et aux organismes publics ayant à cœur la protection du patrimoine. De plus, elle prend des initiatives, notamment en ce qui touche la recherche et la conscientisation du public. La Fiducie est un organisme provincial sans but lucratif qui relève désormais du ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme (naguère du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture). Elle est exonérée de l'impôt sur ses biens immobiliers, ses affaires et ses revenus, et peut remettre des reçus officiels en retour des dons qu'elle reçoit.

1. Résumé des principales conventions comptables

Mode de présentation

La direction a préparé les états financiers conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les chapitres de la série 4200* qui s'appliquent aux organismes gouvernementaux sans but lucratif. Les principales conventions comptables sont résumées ci-après.

Comptabilité par fonds

Les ressources sont classées, aux fins de la comptabilité et de la présentation de l'information financière, en fonds tenus conformément à leurs objectifs particuliers ou aux directives du conseil d'administration. Les virements d'un fonds à l'autre sont faits avec l'approbation du conseil d'administration, à l'exception des fonds grevés d'affectations externes qui exigent l'approbation des donateurs de fonds. Aux fins de la communication de l'information financière, il existe trois groupes de fonds :

Fonds d'administration

Le Fonds d'administration englobe les opérations au quotidien de la Fiducie. Celle-ci peut déboursier ou dépenser toute somme du fonds d'administration ou en disposer autrement afin de poursuivre ses objectifs et de couvrir les dépenses engagées pour réaliser ses objectifs.

Fonds grevés d'affectations

Les fonds grevés d'affectations comprennent :

[a] Les fonds grevés d'affectations externes

- [i] Les sommes reçues de la province de l'Ontario [la « province »], du gouvernement fédéral et des organismes sans but lucratif pour financer des projets en particulier;
- [ii] les contributions reçues de particuliers et de sociétés dont l'utilisation est assujettie aux conditions précisées par les donateurs;

[b] Les fonds grevés d'affectations internes

Les montants réservés par le conseil d'administration pour financer des projets en particulier qui relèvent du mandat de la Fiducie.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

au 31 mars 2022

Fonds de dotation

Les fonds de dotation correspondent aux ressources durables détenues en fiducie et aux montants réservés par le conseil d'administration pour être conservés en tant que dotations. De plus, en vertu de l'article 13 de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, la Fiducie tient une caisse de réserve. Sauf avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, la Fiducie ne doit pas dépenser le capital de sa caisse de réserve.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les fonds en caisse, les soldes bancaires, les fonds communs de placement du marché monétaire et les dépôts à terme avec des échéances jusqu'à 90 jours à compter de la date d'acquisition.

Placements

Les placements à court terme comprennent les dépôts à terme, les obligations et les autres instruments à revenu fixe qui arrivent à échéance dans les 12 mois et dont la durée est supérieure à 90 jours à compter de la date d'acquisition. Les placements à long terme incluent des placements semblables arrivant à échéance dans un délai de plus de 12 mois, et les placements sans date d'échéance pour lesquels l'intention de la direction est de les conserver pendant plus de 12 mois après la fin de l'exercice financier.

Immobilisations

Les immobilisations acquises, y compris le matériel informatique, le matériel de bureau, le mobilier et les agencements, sont présentées au coût, moins l'amortissement cumulé. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des actifs variant de trois à cinq ans.

Biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel

Les coûts des biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel achetés sont passés en charges tandis que ceux qui sont offerts sous forme de dons sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur à la date de l'apport. Les dépenses relatives à la restauration de biens appartenant à la Fiducie sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Les biens comme les terres, les bâtiments et les articles appartenant à la Fiducie [note 7] sont classés comme faisant partie des collections du patrimoine culturel et naturel gardées en fiducie. Par conséquent, ils n'ont pas à être inclus dans les immobilisations et ne sont pas amortis.

Avantages sociaux futurs

Les régimes de retraite à prestations déterminées interentreprises sont comptabilisés comme des régimes à cotisations déterminées, car les données ne sont pas suffisantes pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. Les contributions aux régimes de retraite à prestations déterminées interentreprises sont passées en charges selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les autres avantages sociaux futurs comprennent ceux postérieurs à l'emploi qui sont payables au moment de la cessation d'emploi et sont fournis à certains employés. Ils sont comptabilisés à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour y avoir droit.

Comptabilisation des produits

La Fiducie comptabilise les apports selon la méthode de comptabilité par fonds affectés.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

au 31 mars 2022

Les apports liés aux activités générales de fonctionnement sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir. Les apports affectés liés aux activités générales de fonctionnement sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds affecté approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports aux fins de la dotation sont comptabilisés à titre de produits du fonds de dotation lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports sont comptabilisés dans leurs fonds respectifs si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits financiers comprennent les intérêts, les dividendes et les gains et pertes réalisés ou non réalisés. Les produits financiers assujettis à des affectations stipulant qu'ils doivent être ajoutés au montant du capital du fonds de dotation sont présentés à titre de produits du fonds de dotation. Tout autre produit financier tiré des ressources de dotation est présenté dans le fonds d'administration ou les fonds affectés, selon la nature des affectations imposées par les contributeurs au fonds de dotation. Lorsque les contributeurs ou les donateurs ne précisent pas le traitement des produits financiers générés par les fonds fournis, ces produits sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration.

Les droits de location et de permis sont comptabilisés à titre de produits lorsque le service est fourni et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Apports de dons en nature

Le travail de la Fiducie est soutenu par des dons en nature, qui s'ajoutent aux biens et articles offerts sous forme de dons dont il est fait mention à la note 1, *Biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel*. Ces montants sont comptabilisés à titre de produits et charges à leur juste valeur à la date de l'apport, à condition que celle-ci puisse être raisonnablement estimée.

Apports de services

Des bénévoles consacrent une grande partie de leur temps chaque année afin d'aider la Fiducie à offrir ses services. En outre, la Fiducie tire profit d'apports de services en nature aux termes de divers accords conclus avec des particuliers, des entreprises et des partenaires communautaires. Comme il est difficile d'estimer leur juste valeur, les apports de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont présentés à leur juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser tous les placements à leur juste valeur, étant donné qu'ils sont gérés et évalués en fonction de la juste valeur.

Les placements comptabilisés à leur juste valeur sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les variations non réalisées de la juste valeur sont constatées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à la vente ou l'échéance de l'actif, moment auquel les gains et pertes non réalisés comptabilisés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont reclassés aux états des résultats.

Toutes les transactions de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transaction engagés relativement à l'acquisition d'instruments financiers sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les autres instruments financiers, y compris les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et frais courus,

Fiducie du patrimoine ontarien
Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

au 31 mars 2022

sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis sont évalués au coût, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Les actifs financiers, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur marchande, sont soumis à un test de dépréciation chaque année. Lorsqu'une baisse est déterminée comme étant durable, le montant de la perte est présenté dans les états des résultats, et toute perte non réalisée est rajustée par une imputation à l'état des gains et pertes de réévaluation.

Sauf indication contraire, la direction estime que la Fiducie n'est exposée à aucun risque important de crédit, de liquidité et de taux d'intérêt qui découlerait des instruments financiers.

- ▣ Les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie qui comporte trois niveaux de données pouvant servir à mesurer la juste valeur :
- Niveau 1 – Prix cotés non rajustés, négociés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
 - Niveau 2 – Données observables ou corroborées, autres que les données du niveau 1, comme les prix cotés pour des actifs ou passifs similaires sur des marchés inactifs ou des données du marché pour la totalité de la durée de l'actif ou du passif;
 - Niveau 3 – Données non observables qui ne s'appuient pas ou s'appuient peu sur une activité du marché et qui sont pertinentes pour l'évaluation de la juste valeur de l'actif ou du passif.

Pour tous les placements détenus par la Fiducie, l'évaluation de la juste valeur est classée au niveau 1.

Affectation des charges

La Fiducie est propriétaire de collections et de biens qu'elle exploite. De plus, elle administre des activités et des programmes patrimoniaux, de même que des centres d'affaires. Le coût de chacun de ces secteurs fonctionnels inclut les salaires et les avantages sociaux, les fournitures et d'autres charges qui sont directement liées à la mise en œuvre des programmes. La Fiducie engage également certains frais généraux et administratifs qui sont communs à l'administration de ces programmes.

Les salaires et les avantages sociaux du bureau du directeur général et des services généraux sont attribués aux biens patrimoniaux, à la prestation des programmes patrimoniaux et à la gestion du centre d'affaires en fonction du temps consacré à chacun de ces secteurs fonctionnels. Les dépenses de soutien général engagées sont affectées proportionnellement à la fonction à laquelle elles s'appliquent directement.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif et du passif présentés à la date des états financiers, et sur les montants des produits et des charges présentés pour l'exercice. Les éléments importants pouvant faire l'objet de telles estimations et hypothèses incluent la charge d'amortissement, les charges à payer et les avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer des estimations de la direction, à mesure que des données supplémentaires deviennent disponibles à une date ultérieure.

Fiducie du patrimoine ontarien
Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

au 31 mars 2022

2. Placements

[a] La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants :

	2022		2021	
	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$
Trésorerie canadienne	3 679	3 679	5 772	5 772
Fonds du marché monétaire canadien	31 086	31 086	1 340	1 340
	34 765	34 765	7 112	7 112

Le taux de rendement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie se situe dans une fourchette allant de 0,60 % à 0,81 % [2021 – 0,20 %].

[b] Les placements à court terme comprennent les éléments suivants :

	2022		2021	
	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$
Titres à revenu fixe Canadiens	1 087	1 070	2 010	1 963

Le taux d'intérêt des placements à court terme se situe dans une fourchette allant de 0,71 % à 8,90 % [2021 – 0,53 % à 5,10 %]

Fiducie du patrimoine ontarien
Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

au 31 mars 2022

[c] Les placements à long terme comprennent les éléments suivants :

	2022		2021	
	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$
Titres à revenu fixe				
Canadiens	5 245	4 976	6 198	6 289
Mondiaux	1 365	1 358	1 515	1 590
Fonds de titres à revenu fixe en gestion commun				
Canadiens	25 702	24 970	7 118	7 228
Mondiaux	4 863	4 742	838	856
Fonds de titres de capitaux propres en gestion commune				
Canadiens	3 652	3 943	901	982
Mondiaux	4 903	4 961	1 045	1 249
	45 730	44 950	17 615	18 194

Les dates d'échéance des placements à revenu fixe à long terme s'échelonnent d'avril 2023 à mai 2077 [2021 – d'août 2022 à mai 2077] et le taux d'intérêt se situe dans une fourchette allant de 1,30 % à 7,00 % [2021 – de 0,71 % à 8,90 %].

3. Affectations externes sur les soldes des fonds grevés d'affectations

Les grandes catégories d'affectations de source externe sur les soldes des fonds grevés d'affectations sont les suivantes :

	2022 \$	2021 \$
Projets d'immobilisations	1 356	1 323
Acquisitions de biens patrimoniaux	18 197	-
Programmation	15 895	9 226
	35 448	10 549

Fiducie du patrimoine ontarien
Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

au 31 mars 2022

4. Immobilisations

	2022		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette comptable \$
Matériel informatique et logiciels	381	161	220
Matériel de bureau, mobilier et agencements	363	163	200
	744	324	420
	2021		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette comptable \$
Matériel informatique et logiciels	230	122	108
Matériel de bureau, mobilier et agencements	394	159	235
	624	281	343

Au cours de l'exercice en cours, des charges d'amortissement de 75 \$ et de 50 \$ [2021 – de 23 \$ et de 42 \$] sont incluses respectivement dans les charges du fonds d'administration et des fonds grevés d'affectations. En outre, du matériel de bureau, du mobilier et des agencements entièrement amortis dont le coût total s'élevait à 81 \$ [2021 – 74 \$] ne sont plus utilisés et ont été radiés.

5. Avantages sociaux futurs

Prestations de retraite

Les employés réguliers de la Fiducie cotisent au Régime de retraite des fonctionnaires (le « RRF ») ou au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (le « Régime de retraite du SEFPO »), qui sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés de la Province et de nombreux organismes provinciaux. La Province, qui est l'unique promoteur du RRF et qui est le copromoteur du Régime de retraite du SEFPO, détermine les cotisations annuelles que versera la Fiducie aux caisses de retraite. Comme la Fiducie n'est pas le promoteur de ces caisses, les gains et les pertes issus des évaluations actuarielles aux fins de la capitalisation exigée par la loi ne sont pas considérés comme des actifs ou des obligations de la Fiducie, car c'est aux promoteurs de veiller à ce que les caisses de retraite soient financièrement viables. Les paiements annuels de la Fiducie s'élevant à 397 \$ [2021 – 383 \$] sont inclus dans les charges du fonds d'administration et des fonds grevés d'affectation dans l'état des résultats d'exploitation.

Avantages complémentaires de retraite

Les obligations relatives aux droits à l'indemnité de départ et à l'accumulation d'heures supplémentaires des employés admissibles qui les ont obtenus font partie des avantages sociaux futurs dans l'état de la situation financière. Ces droits ont été calculés à partir d'un taux d'actualisation de 3,04 % [2021 – 2,07 %] et d'une durée de service restante moyenne attendue de 9 ans [2021 – 9 ans]. En raison de la compression du régime en 2015, aucune supposition relative à la progression des salaires n'est faite. Pour ce qui est de l'exercice clos le 31 mars 2022, les coûts à cet égard se sont chiffrés à 68 \$ [2021 – (115 \$)] et font partie des charges dans l'état des résultats d'exploitation.

Fiducie du patrimoine ontarien
Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

au 31 mars 2022

6. Opérations entre apparentés

En tant qu'organisme provincial, la Fiducie est tenue d'acquiescer des services communs centraux obligatoires auprès d'autres ministères ou organismes gouvernementaux désignés. La Province fournit à la Fiducie les services suivants : paie, réseau d'information sur les ressources humaines, administration des régimes d'avantages sociaux des employés, publicité aux fins de recrutement, services juridiques, télécommunications, envois en nombre, assurance et gestion du risque.

En outre, la Fiducie organise des programmes patrimoniaux, des activités et des événements spéciaux en partenariat avec d'autres ministères ou organismes gouvernementaux provinciaux et obtient du financement par l'intermédiaire de programmes de subventions administrés par des ministères ou organismes gouvernementaux provinciaux. Les subventions provenant d'apparentés autres que le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport, qui sont consignées dans l'état des résultats d'exploitation et qui font partie des produits en tant qu'autres revenus sont les suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	150	150
Ministère des Affaires autochtones	35	189
Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario	65	-
Infrastructure Ontario	-	148

La note 7 englobe les opérations entre apparentés ayant trait aux produits de la cession de biens patrimoniaux. Les sommes à recevoir de la Province ou à payer à celle-ci et non réglées à la fin de chaque exercice se détaillent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Somme à recevoir de la Province	278	2 243
Somme à payer à la Province	288	428

7. Biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel

À la fin de l'exercice, le portefeuille de biens détenus par la Fiducie incluait 200 sites du patrimoine culturel et naturel (respectivement 25 et 175 sites) où se trouvaient 103 bâtiments. Près de 1 000 000 d'artéfacts ont été récupérés de biens de la Fiducie et font partie de sa collection. De plus, la Fiducie est responsable de la protection et de l'entretien de plus de 25 000 artéfacts culturels directement associés à des biens de la Fiducie. La Fiducie détient des servitudes de conservation à l'égard de 200 biens patrimoniaux culturels et de 82 biens patrimoniaux. Naturels dans 110 municipalités de la province. Depuis 1956, la Fiducie a installé 1 285 plaques provinciales en l'honneur de personnes, de lieux et d'événements importants.

Produits de la cession de biens patrimoniaux

La Fiducie a conclu une entente entrée en vigueur le 2 septembre 2021 en vue de céder à Metrolinx (un apparenté) un bien patrimonial, situé à Toronto (Ontario), moyennant des produits de 54 992 \$. La cession a été autorisée par décret. La Fiducie a conclu une entente distincte, à l'époque avec le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport, dans laquelle sont énoncées certaines affectations en lien avec une somme de 24 000 \$ des produits comme suit : i) un montant de 18 000 \$ pour financer les acquisitions de biens patrimoniaux; ii) un montant de 6 000 \$ pour financer la création et l'entretien de monuments commémoratifs aux pensionnats. Ces affectations sont consignées en tant que produits dans le fonds grevé d'affectations de l'état des résultats d'exploitation. Le montant restant de 30 992 \$, qui servira à appuyer les opérations courantes de la Fiducie, y compris sans s'y limiter l'acquisition de nouveaux biens patrimoniaux et l'entretien des biens patrimoniaux actuels, est consigné en tant que produit dans le fonds d'administration de l'état des résultats d'exploitation.

Fiducie du patrimoine ontarien
Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

au 31 mars 2022

8. Revenu de placements

Le revenu provenant d'intérêts comprend le revenu généré par les ressources de dotation et d'autres placements, déclarés dans les fonds suivants :

	Fonds d'administration		Fonds grevés d'affectations		Fonds de dotation	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenu provenant d'intérêts tirés de :						
Ressources du fonds de dotation	60	86	427	576	-	-
Autres placements	354	3	332	93	-	-
	414	89	759	669	-	-

9. Affectation des charges

[a] Les dépenses de soutien général du bureau du directeur général et des services généraux de 363 \$ [2021 – 379 \$] ont été affectées à d'autres programmes comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Biens et collections de la Fiducie	77	82
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	110	141
Opérations des centres d'affaires	71	67
Administration	105	89
	363	379

[b] Le coût des salaires et des avantages sociaux du bureau du directeur général et des services généraux, qui se chiffre à 1 605 \$ [2021 – 1 610 \$], a été affecté à d'autres programmes comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Biens et collections de la Fiducie	227	243
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	438	439
Opérations des centres d'affaires	275	293
Administration	665	635
	1 605	1 610

Fiducie du patrimoine ontarien Notes afférentes aux états financiers (en milliers de dollars)

au 31 mars 2022

10. Fonds de dotation

Les fonds de dotation correspondent aux montants grevés d'affectations par les contributeurs, la législation et le conseil d'administration de la Fiducie.

En ce qui a trait aux fonds de dotation grevés d'affectations externes par les contributeurs, les revenus de placements sont présentés dans les fonds grevés d'affectations, sauf si le contributeur a exigé qu'ils soient maintenus dans les fonds de dotation. Pour ce qui est des autres fonds de dotation, les revenus de placements sont présentés dans le fonds général de l'état des résultats.

Au cours de l'exercice 2021-2022, on a reclassé un montant de 750 \$ pour le faire passer des fonds grevés d'affectations externes à un fonds de dotation. Il s'agit de la caisse de réserve en vertu de la loi.

Durant l'exercice, les revenus de placements pour les fonds de dotation ont été de 487 \$ [2021 – 662 \$]. De ces revenus, un montant de 0 \$ [2021 – 34 \$] a été affecté et déclaré comme revenu de placement dans les fonds de dotation à la demande du contributeur. Une tranche de 427 \$ [2021 – 576 \$] des revenus de placements est assujettie à des restrictions des contributeurs et a été déclarée dans les fonds grevés d'affectations. Les revenus de placements restants de 60 \$ [2021 – 86 \$] du fonds de dotation ont été déclarés à titre de produits dans le fonds d'administration.

11. Transferts entre fonds

Les apports non affectés initialement comptabilisés dans le fonds d'administration et réservés, selon les besoins, au moyen de résolutions du conseil d'administration, sont affectés de façon à répondre à diverses priorités ou divers imprévus internes approuvés. Ces transferts sont présentés comme des transferts entre fonds, à savoir entre le fonds d'administration et les fonds grevés d'affectations internes. Le conseil d'administration a approuvé des transferts internes de 2 \$ [2021 – 1 150 \$] du fonds d'administration aux fonds grevés d'affectations internes.

En outre, à la demande du donateur, on a transféré un revenu de placements de 0 \$ [2021 – 57 \$] des fonds grevés d'affectations externes aux fonds grevés d'affectations internes.

12. Facilités de crédit

La Fiducie a une marge de crédit de 250 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0,25 \$ par année. Au 31 mars, en 2022 et en 2021, la Fiducie n'avait aucun emprunt en souffrance en vertu de ces facilités.

Fiducie du patrimoine ontarien Notes afférentes aux états financiers (en milliers de dollars)

au 31 mars 2022

13. Engagements

Au 31 mars 2022, les engagements de la Fiducie au titre des fonds affectés s'établissaient à 85 \$ [2021 – 85 \$] pour des subventions de dépenses destinées aux collectivités, y compris aux organismes sans but lucratif et aux municipalités admissibles, afin de préserver, de restaurer et de maintenir leurs biens patrimoniaux.

Les différents accords de subvention prévoient des exigences quant aux étapes particulières que les bénéficiaires doivent franchir avant d'obtenir leur subvention. De ce fait, aucun passif n'a été constaté relativement à ces engagements au 31 mars 2022.

14. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit survient lorsqu'une partie à un instrument financier peut entraîner une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas d'une obligation. La Fiducie est exposée au risque de crédit relativement à ses créances et à ses placements. Au 31 mars 2022, 57 % [2021 – 93 %] du solde des comptes débiteurs était à recevoir du gouvernement du Canada, du gouvernement de l'Ontario ainsi que d'autres gouvernements provinciaux et municipalités. De plus, 28 % [2021 – 1 %] du solde des comptes débiteurs était à recevoir de clients ayant loué des biens de la Fiducie; ce solde est considéré comme pleinement recouvrable. Les placements détenus par la Fiducie sont gérés de façon professionnelle et se limitent à ceux ayant une note de qualité investissement d'investissements d'au moins une agence de notation internationale reconnue.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Fiducie pourrait avoir à s'acquitter d'obligations associées à ses passifs financiers. Une partie considérable des revenus d'exploitation de la Fiducie provient du gouvernement provincial. Pour contrôler le risque de liquidité, la Fiducie conserve des ressources suffisantes pour répondre rapidement à ses obligations. Presque toutes les dettes et charges à payer de la Fiducie sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de marché

Le risque de marché survient lorsque la juste valeur d'un portefeuille de placements fluctue consécutivement à des changements aux facteurs sous-jacents du marché. Le portefeuille de placements de la Fiducie est exposé aux risques de prix, dont le risque de taux d'intérêt. La Fiducie possède un portefeuille de placements diversifié composé de titres dans des fonds de revenu en gestion commune, des fonds de titres de capitaux propres en gestion commune et des fonds de titres à revenu fixe en gestion commune. La Fiducie gère le risque de marché potentiel grâce à des paramètres établis dans la politique de placement, laquelle exige une composition prudente des titres en portefeuille, restreint les niveaux de concentration dans des types de titres et fixe des notations acceptables à l'égard des obligations. La Fiducie obtient le concours de gestionnaires de placements professionnels pour obtenir des conseils et placer les fonds dans des titres individuels et des fonds en gestion commune dans une combinaison adéquate et conforme à la politique de placement approuvée, afin de réaliser un bon équilibre entre les risques et les rendements. Les placements sont diversifiés pour minimiser le risque de perte découlant d'une concentration à outrance des actifs en fonction d'une date d'échéance, d'un émetteur ou d'une catégorie de valeurs mobilières en particulier. Des stratégies de diversification sont élaborées puis passées en revue périodiquement. Le Comité des finances et des placements du conseil d'administration de la Fiducie se réunit périodiquement avec les gestionnaires pour examiner le rendement et la conformité à des niveaux de risque satisfaisants.

Les placements du Fonds dans des fonds de titres à revenu fixe en gestion commune sont sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. En règle générale, plus les taux d'intérêt augmentent, plus le prix des titres à taux fixe diminueront, et vice versa. Le lien entre les taux d'intérêt et la durée des obligations n'est pas linéaire, car d'autres facteurs, tels que la cote de solvabilité ou la liquidité, influent aussi sur les prix des titres. C'est ainsi qu'une fluctuation de 1 % aux taux d'intérêt pourra éventuellement se traduire par une fluctuation de 5,7 % aux prix des titres.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

au 31 mars 2022

L'ampleur de la régression sera habituellement plus prononcée dans les titres de créance à long terme que dans ceux à court terme. Au 31 mars 2022, en supposant que toutes les autres variables étaient tenues constantes, une fluctuation de 1 % aux taux d'intérêt se serait traduite par un changement de 3 200 \$ à la juste valeur des fonds de titres à revenu fixe en gestion commune.

Les placements du Fonds dans des fonds de revenu en gestion commune et des fonds de titres de capitaux propres en gestion commune sont sensibles aux fluctuations dans les prix de marché de l'instrument sous-jacent. Au 31 mars 2022, en supposant que toutes les autres variables étaient tenues constantes, une fluctuation de 10 % aux prix du marché se serait traduite par un changement de 890 \$ à la juste valeur des fonds de revenu en gestion commune et des fonds de titres de capitaux propres en gestion commune.

15. Chiffres correspondants de l'exercice précédent

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés, au besoin, par souci de conformité à la présentation des états financiers de l'exercice en cours.

16. COVID-19

La pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») en cours a poussé le gouvernement provincial à prendre des mesures d'urgence pour en combattre la propagation. Ces mesures ont provoqué un ralentissement des activités de la Fiducie, y compris la fermeture des sites culturels et à louer de la Fiducie ainsi que l'annulation des activités prévues. Au cours de l'exercice 2021-2022, il s'en est suivi un recul du revenu tiré des droits de location et de permis, parallèlement à la réouverture partielle de quelques sites culturels. De la somme de 30 922 \$ des produits grevés d'affectations que la Fiducie a tirés du transfert de biens patrimoniaux (suivant la description à la note 7), un montant de 7 000 \$ a été attribué au financement de stabilisation relatif à la COVID-19. Au cours de l'exercice 2020-2021, le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport avait versé à la Fiducie un montant de 5 636 \$ au titre du financement de stabilisation relatif à la COVID-19 afin d'appuyer les opérations en cours.